

Etude Anthropo-sociologique de la consanguinité dans la population de "Beni Abbés" dans le sud-ouest Algérien

Anthropo-sociological study of inbreeding in the population of "Beni Abbés" in South West Algeria

Said Bachir¹, Ammaria Aouar¹, Abdellatif Moussouni^{2,3}

¹Laboratoire de Valorisation de l'Action de l'Homme pour la Protection de l'Environnement et Application en Santé Public (équipe Environnement et Santé), Faculté des Sciences, Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, Algérie.

²Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (station de Tlemcen).

³Laboratoire d'Anthropologie des Religions et de leur Comparaison, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université Abou bekr Belkaïd de Tlemcen, BP 218 Imama, Tlemcen, Algérie.

Auteur chargé de la correspondance: Abdellatif Moussouni. Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (station de Tlemcen) 03 Imama, Tlemcen - Algérie. abdellatif.moussouni@gmail.com.

Mots-clés: Population, Béni Abbes (Algérie), mariage consanguin, choix du conjoint, corrélats sociaux.

Keywords: Population, Béni Abbes (Algeria), consanguineous marriage, choice of spouse, social correlates.

Résumé

La consanguinité est une pratique matrimoniale très répandue en Algérie à l'instar de tous les pays arabo-musulmans, elle est motivée par les traditions et les coutumes et est également influencée par le statut social, culturel et économique. Elle a pour conséquence à long terme la redistribution génique à travers les générations conduisant ainsi à l'augmentation de la fréquence des homozygotes dans la population et de là le risque de mortalité et d'atteintes morbides.

Dans le but d'explicitier les raisons sociales, culturelles et économiques liées à cette pratique, nous avons mené une étude sur un échantillon de 315 individus pris au hasard parmi la population de Béni Abbes, située au sud-ouest Algérien. Ils ont répondu à un questionnaire préétabli comportant des paramètres socio-anthropologiques.

L'exploitation des résultats a révélé un taux de consanguinité de 50,06 %. Ce dernier reste largement élevé par rapport à la moyenne nationale (38,80 %).

L'analyse des paramètres socio-économiques et culturels montre une forte corrélation entre le choix de ce types de mariage et des facteurs d'ordre sociale, culturel et démographique, tels que le niveau bas d'éducation en particulier chez les femmes, l'âge précoce de mariage, le type d'habitat et l'influence des parents dans le choix du conjoint.

Summary

Inbreeding is a matrimonial practice widespread in Algeria like any country Arab and Muslims, it is motivated by the traditions and customs and is also influenced by social status, cultural and economic. It has long-term consequence of the genes redistribution across generations thus leading to increased frequency of homozygotes in the population and it resulted the risk of death and disease attacks.

In order to explain the social, cultural and economic reasons linked to this practice, we conducted a study on a sample of 315 randomly selected individuals among the population of Beni Abbes located southwest Algerian who answered a questionnaire with pre-established socio-anthropological parameters.

The exploitation of results revealed a rate of inbreeding (all confused degrees) of 50.06 % largely high compared to the national average (38.80 %).

The analysis of socio-economic parameters shows a strong correlation between choice this type of marriage and social, cultural and demographic factors, such as low level of education especially among women, the early marriage age, habitat type and parental influence in the choice of future husband.

Introduction

L'endogamie familiale ou la consanguinité est en effet un cas particulier des liens matrimoniaux entre les conjoints. Cependant, la fréquence des unions consanguines dépend de la taille de la population, de son degré d'isolement et de l'existence de pratiques socio-économiques et culturelles qui favorisent ou évitent un certain type d'unions (Valls, 1982; Calderón, 1983; Pineda *et al.*, 1985; Khlat, 1986; Imaizumi, 1986; Moussouni, 2012; Sidi-Yakhlef et Aouar Metri, 2013; Mortad *et al.*, 2015).

Dans le monde en général, ce sont les populations arabo-musulmanes les plus concernées par cette pratique que d'autres (Talbi *et al.*, 2007). Des études concordantes menées dans différents pays arabes le confirment: Giza en Egypte: 31,79 % (Temtamy *et al.*, 1998), Tunisie: 38,02 % (Zakaria, 1999), Liban: 25% (Khlat, 1986), Kuwait: 54,20 % (Al-Awadi *et al.*, 1985), Arabie Saoudite: 50,5 % (Abdulrazzaq *et al.*, 1997), Maroc: 19,87 % (Lamdouar, 1994) sur la période 1982-1992. En Algérie une étude réalisée en 2007 dans un nombre de wilayas par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche a révélé un taux moyen de 38,80 %.

Le phénomène de l'endogamie a des conséquences directes sur la répartition, la structure et l'hétérogénéité du flux génétique d'une population. Ainsi la consanguinité est reconnue dans plusieurs études comme un facteur accroissant le taux des malformations congénitales telles que les cardiopathies et les néphropathies (Mustapha, 1997; Aoun *et al.*, 1995; El-Kazen *et al.*, 1993), l'incidence de la surdimutité (Akl, 1994), de la cécité (OMS, 1993), en générale elle est susceptible d'avoir des conséquences biologiques défavorables (au sens de la "fitness") sur la descendance (Khlat, 1986; Aouar, 1988). Ces conséquences peuvent toutefois varier considérablement en fonction de l'étendue et de la durée du phénomène (Ben M'Rad et Chalbi, 2006).

La présente étude s'inscrit dans la continuité des travaux menés par l'équipe environnement et santé du professeur Aouar dans le laboratoire de valorisation de l'action de l'Homme pour la protection de l'environnement et application en santé publique de l'université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen et gagne son intérêt du fait de la rareté des études qui se sont intéressées à examiner l'impact des pratiques endogamiques, leurs causes et leurs impacts au sein des populations de l'ouest Algérien. Elle porte sur la population de Béni Abbes dans la wilaya de Béchar située dans le sud-ouest Algérien, et a pour objectif de décrire la perception des unions consanguines, déterminer l'interaction entre le statut social, économique et culturel et la prévalence de la consanguinité. Elle vise également à apprécier l'ancrage de la pratique des mariages consanguins dans cette région et les causes qui la motivent.

Population et méthodes

Enquête

L'étude a porté sur 315 individus de la population de Béni Abbas (extrême sud de la wilaya de Béchar) (Figure1). Ils ont été invités en notre présence personnelle à remplir un questionnaire préétabli, comportant les variables suivantes:

- socio démographiques: âge, sexe, lieu de naissance, situation matrimoniale, résidence;
- socio-économiques: niveau d'instruction, profession;
- anthropologiques: lien de parenté du couple, des parents et des grands parents, structure du foyer (nucléaire/étendu),
- sanitaires: maladies (notamment hypertension artérielle et diabète), avortements, enfants mort-nés.
- de comportement: les personnes ont été interrogées au sujet de leurs attitudes vis-à-vis des mariages consanguins.

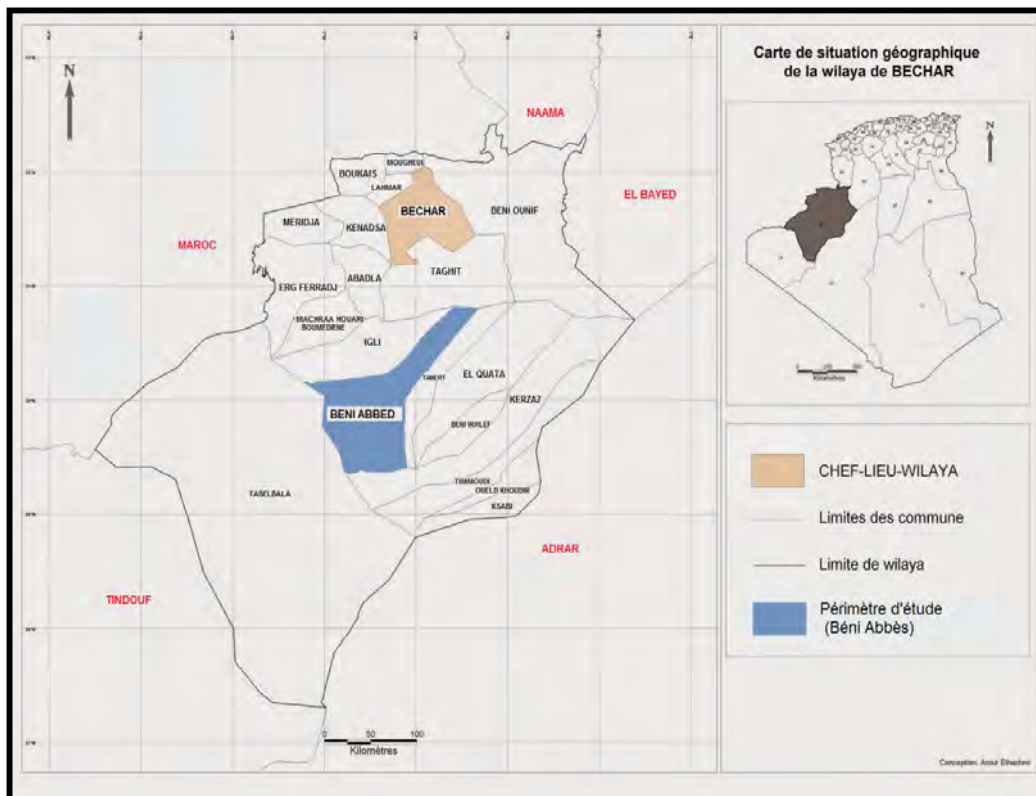


Figure 1. Carte de situation de la région de Béni Abbés.

Figure 1. Location map of the Béni Abbés region.

- Toutes les informations rassemblées ont permis de classer les individus en deux catégories:
- Catégorie des consanguins: cousins du premier degré (C1) et cousins du deuxième degré (C2);
 - Catégorie des non consanguins (NC).

Traitement des données

Afin de répondre aux interrogations contenues dans les objectifs de l'étude, nous avons fait appel aux tests d'indépendance du χ^2 , de Fisher pour la comparaison des proportions des différentes catégories étudiées, qui permettent de comparer les écarts entre les valeurs théoriques et les valeurs observées.

Résultats et discussion

Analyse de la fréquence et de la nature des mariages consanguins et degré de parenté entre les conjoints

Le Tableau 1 présente l'ensemble des effectifs ayant participé à l'enquête, regroupée selon le sexe et le statut matrimonial.

Statut	Homme	Femme	Total
Célibataires	36	12	48
Marié/e	177	69	246
Divorcé/e	0	3	3
Veuf/ve	3	15	18
Total	216	99	315

Tableau 1. Distribution globale des effectifs selon le sexe et le statut matrimonial.

Table 1. Global distribution of the workforce by gender and matrimonial status.

Afin de vérifier l'existence d'une continuité dans les comportements matrimoniaux d'une génération à l'autre (grands-parents, parents et enfants), des comparaisons intergénérationnelles de la consanguinité dans la population de Béni Abbes ont été établies à partir de données recueillies du questionnaire.

Sur les 315 individus interviewés dans cette enquête, 267 non célibataires (mariés, divorcés et veufs), sur lesquels l'analyse de la consanguinité a portée.

Le Tableau 2 et la Figure 2 présentent la répartition des fréquences de la consanguinité (consanguins du 1^{er} degré et consanguins du deuxième degré) sur trois générations. Une fréquence élevée de 55,06 % a été enregistré chez la génération des couples étudiés contre 53,93 % chez la génération des parents et 39,33 % chez la génération des grands-parents.

Génération	Consanguins		Consanguins %	Non Consanguins %
	Cousin 1 ^o %	Cousin 2 ^o %		
Couple	67.35	32.65	55.06	44.94
Parents	52.08	47.92	53.93	46.07
Grand parents	62.85	37.15	39.33	60.67

Tableau 2. Répartition des fréquences de la consanguinité sur trois générations.

Table 2. Frequency distribution of consanguinity on three generations.

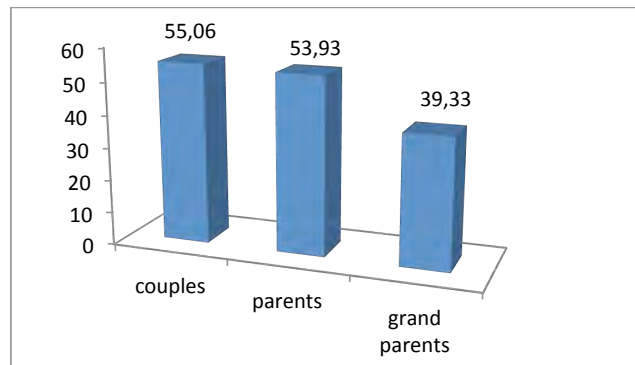


Figure 2. Proportion de la consanguinité dans les trois générations.

Figure 2. Consanguinity proportion in three generations.

La tendance à se marier avec un cousin de 1^{er} degré reste préférable aussi bien chez la génération des couples étudiés 67,35 % que chez les parents 52,08 % et chez grands-parents 62,85% (Figure 3). Le taux élevé de la consanguinité à travers les trois générations peut trouver son explication dans le fait que Béni Abbés a toujours constituée un isolat génétique (Bachir et Abdulkader, 1989) et continue vraisemblablement à l'être.

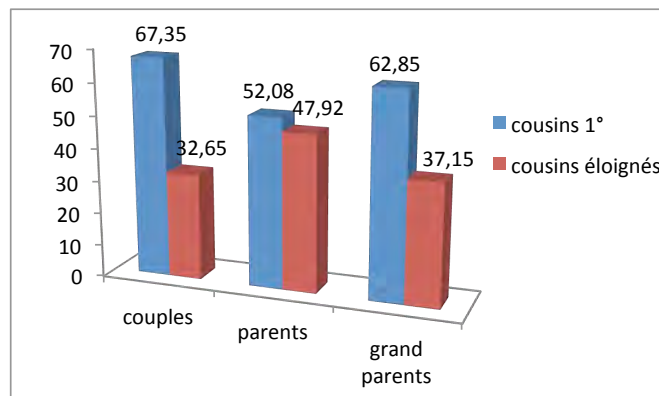


Figure 3. Proportion de la consanguinité des cousins germains et éloignés dans les trois générations.
Figure 3. Consanguinity proportion of first cousins and distant cousins in three generations.

La fréquence de la consanguinité enregistrée dans la population de Béni Abbés parmi la génération des couples étudiés 55,06 % est très élevée par rapport à la fréquence moyenne de l'Algérie 38,8 % (Figure 4). Sa comparaison avec certaines populations de régions géographiquement voisines (Figure 5) montre qu'elle est inférieure aux fréquences enregistrées aux hauts plateaux de la wilaya de Tlemcen (Aouar Metri *et al.*, 2005), celle trouvée à Béni ouunif à l'extrême nord de Béchar (Bachir *et al.*, 2014), relativement proche de celle enregistrée à Ghardaïa (56 %) et inférieure aux fréquences enregistrées à Béchar ville (Daki, 1994) et Tlemcen (valeur moyenne) (Aouar Metri *et al.*, 2005).

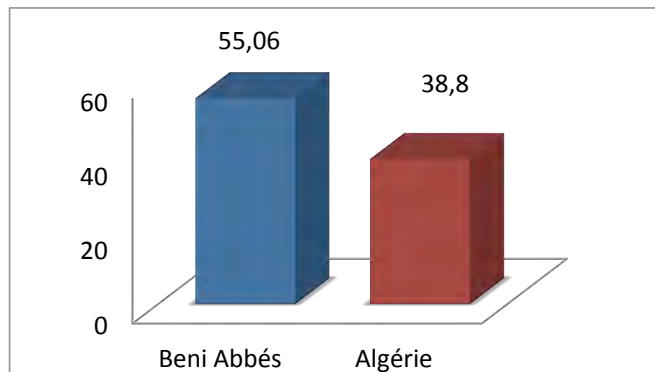


Figure 4. Proportion de la consanguinité dans la population de Beni Abbés et de l'Algérie.
Figure 4. Proportion of consanguinity in the population of Beni Abbés and Algeria.

Corrélat sociaux des mariages consanguins

L'étude des composantes du mariage permet de mieux comprendre les processus de transformations synchroniques et diachroniques des patrimoines sociales, anthropologiques, culturels et génétiques.

Les variables (caractéristiques) que nous avons considérées, à savoir le niveau d'instruction, l'âge au moment du mariage et le type d'habitation (foyer) ne concernent que la génération des couples interviewés. Une analyse bivariée a été appliquée afin de mesurer la significativité des résultats.

Le paramètre statut professionnel du mari n'a pas été pris en considération du fait de son non significativité dans l'échantillon des couples étudiés (la majorité des couples de l'échantillon ont des statuts professionnels qui se rapprochent).

Niveau d'instruction

La distribution conjointe du statut du mariage (mariage consanguin et non consanguin) et du niveau d'instruction des couples représentée dans le Tableau 3 ne montre pas une association significative entre le niveau d'instruction et la tendance à se marier avec des proches, en

comparant les pourcentages des individus ayant contracté des mariages consanguins avec ceux des couples non consanguins ($p > 0,05$).

Ayant poussé l'analyse de ce facteur particulièrement vers les épouses (sachant que les femmes dans ces régions sont les plus privées de l'éducation et aussi les plus influencées par la volonté des familles à contracté des mariages avec des proches comparativement aux hommes), on a constaté (Tableau 3, Figure 6) que la proportion des mariages consanguins augmente significativement lorsque le niveau d'instruction de l'épouse s'abaisse.

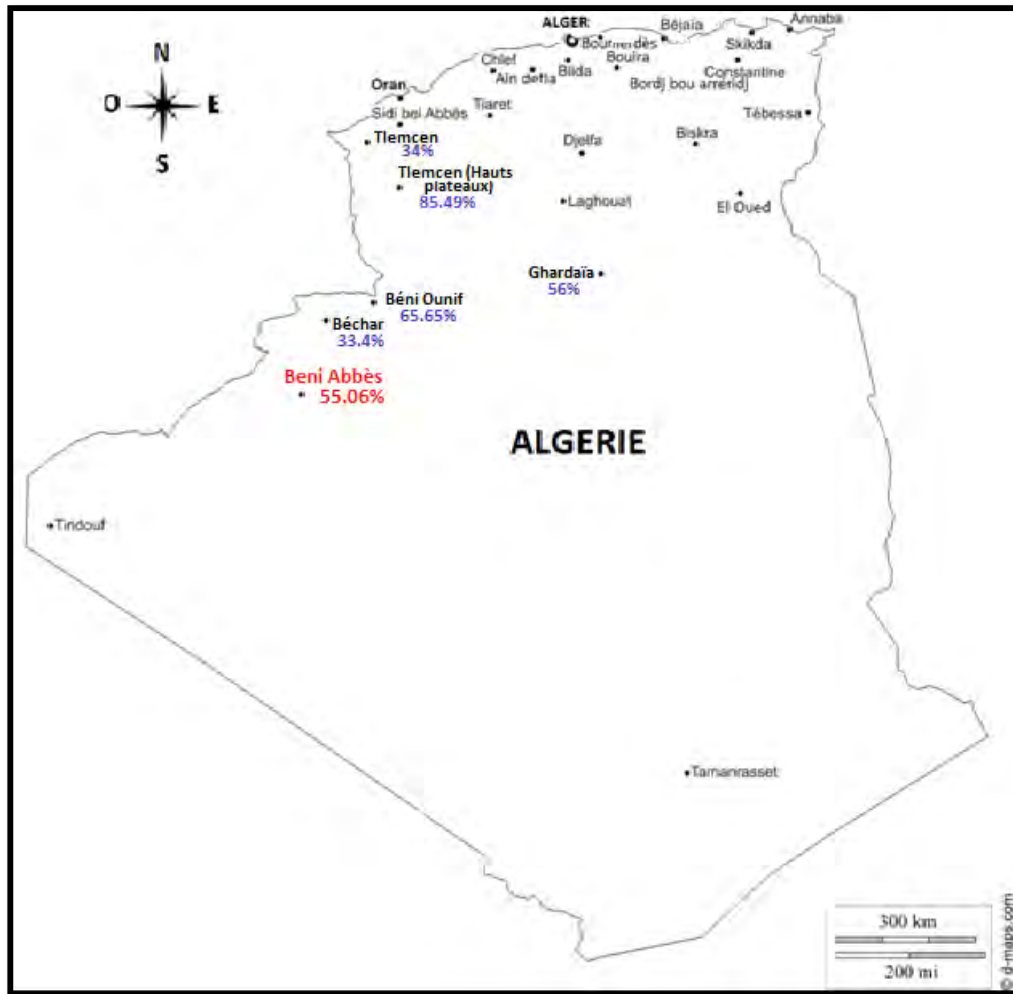


Figure 5. Proportion de la consanguinité dans la population de Beni Abbès et d'autres populations en Algérie.
Figure 5. Proportion of consanguinity in population of Beni Abbès and other populations in Algéria.

Niveau d'instruction	Consanguins		Non consanguins	
	N	%	N	%
Bas	45	31,25	51	41,46
Moyen	84	58,33	51	41,46
Élevé	15	10,41	21	17,07
Total	144	100	123	100

Tableau 3. Répartition des fréquences de la consanguinité en fonction du niveau d'instruction. Bas: Analphabète, primaire; Moyen: Moyen, secondaire; Elevé: Universitaire.

Table 3. Frequency distribution of consanguinity based on the level of education.

Le Tableau 4 et la Figure 7 montrent clairement qu'une femme ayant le niveau d'instruction élevé évite de contracter un mariage consanguin (de par ses connaissances éventuelles sur les méfaits d'une telle union sur la progéniture et sa tendance à être moins

influencée par les coutumes familiales) qu'une femme qui a un niveau bas d'études (analphabète ou primaire). Ces résultats concordent avec ceux obtenus par d'autres études (Benhamadi, 1997; Khoury et Massad, 2000; Jurdi et Saxena, 2003; Raz *et al.*, 2003; Barbour et Salameh, 2009, Sidi-Yakhlef et Aouar Metri, 2013).

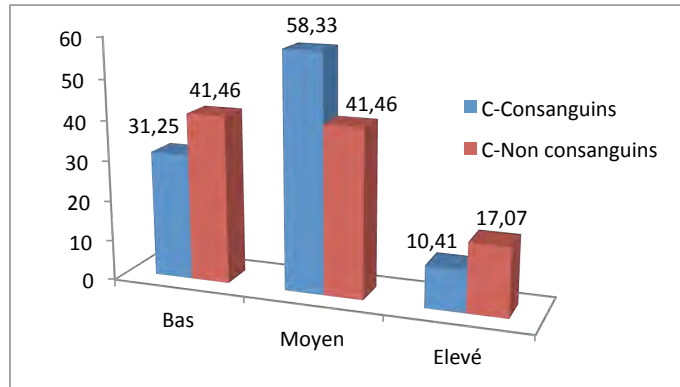


Figure 6. Proportions de la consanguinité en fonction du niveau d'instruction.
Figure 6. Proportions of consanguinity based on the level of education.

Niveau d'instruction	Consanguins		Non consanguins	
	N	%	N	%
Bas	25	44,64	06	19,35
Moyen	20	35,71	11	35,48
Élevé	11	19,64	14	45,16
Total	56	100	31	100

Tableau 4. Répartition des fréquences de la consanguinité en fonction du niveau d'instruction des femmes. Bas: Analphabète, primaire; Moyen: Moyen, secondaire; Élevé: Universitaire.

Table 4. Frequency distribution of consanguinity based on the level of education of wives.

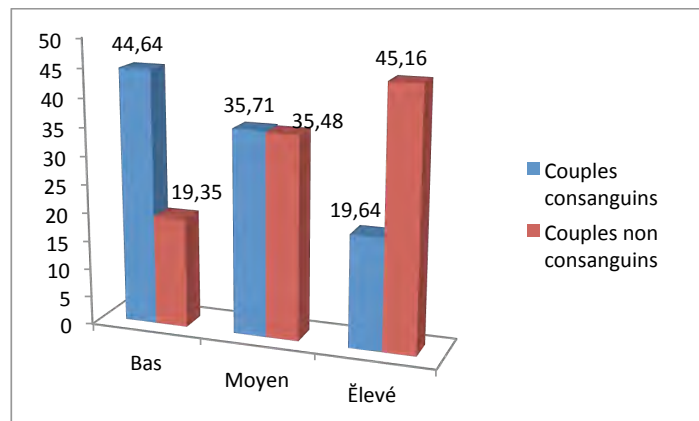


Figure 7. Proportions de la consanguinité en fonction du niveau d'instruction des épouses
Figure 7. Proportions of consanguinity based on the level of education of wives

Age au moment du mariage

Concernant l'âge au moment du mariage, les résultats montrent une étroite association entre le mariage consanguin et la tranche d'âge inférieure à 24 ans (86,08 %) des épouses consanguines, et inversement, pour les épouses non consanguines, une forte association entre le mariage et la tranche d'âge supérieure à 25 ans (77,41 %) (Tableau 5, Figure 8).

Pour les époux on note que l'âge précoce des jeunes hommes (≤ 19 ans) est également associé à l'acceptation de cette forme d'union avec 8,08 % contre 2,47 % (Tableau 6, Figure 9) pour les jeunes hommes qui ont contracté un mariage avec une femme éloignée. Pour les autres tranches d'âges il n'existe aucune corrélation.

Ces résultats démontrent ainsi, que plus les couples (époux et épouses) se marient jeunes, plus elles ont tendance à accepter l'union avec un apparenté en comparaison avec les couples qui se marient moins jeunes.

Nos résultats concordent parfaitement avec les résultats de l'étude réalisée dans les années 1980 sur les mariages consanguins au Liban par Khlal (1989) et ceux obtenus par Sidi-Yakhlef et Aouar Metri (2013) à travers l'étude anthropo-sociologique de la consanguinité dans la population de "Oulhaça" dans l'ouest Algérien.

Age au mariage	Couples Consanguins		Couples Non Consanguins	
	N	%	N	%
≥19	18	31,80	05	16,13
20 - 24	36	64,28	02	06,45
25 - 29	02	03,57	10	32,25
≤ 30	00	00	14	45,16
Total	56	100	31	100

Tableau 5. Répartition des fréquences de la consanguinité en fonction d'âge du mariage des épouses.
Table 5. Frequency distribution of consanguinity based on marrying age of wives.

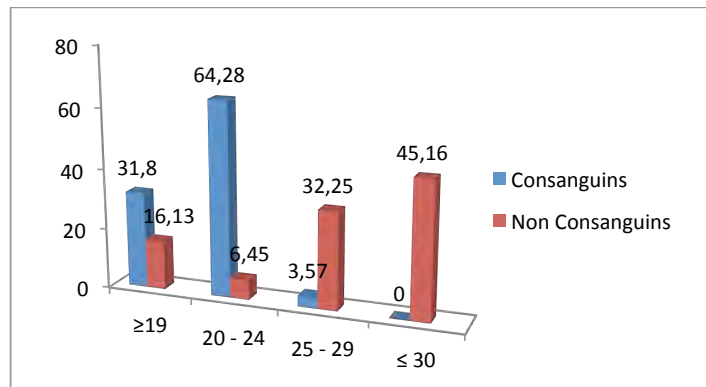


Figure 8. Proportions de la consanguinité en fonction d'âge du mariage des épouses.
Figure 8. Proportions of consanguinity based on marrying age of wives.

Age au mariage	Couples Consanguins		Couples Non Consanguins	
	N	%	N	%
≥19	08	8,08	02	2,47
20 - 24	23	23,23	17	20,99
25 - 29	22	22,22	34	41,97
≤ 30	46	46,46	28	34,56
Total	99	100	81	

Tableau 6. Répartition des fréquences du statut de mariage en fonction de l'âge du mariage des époux.
Table 6. Frequency distribution of consanguinity based on marrying age of husbands.

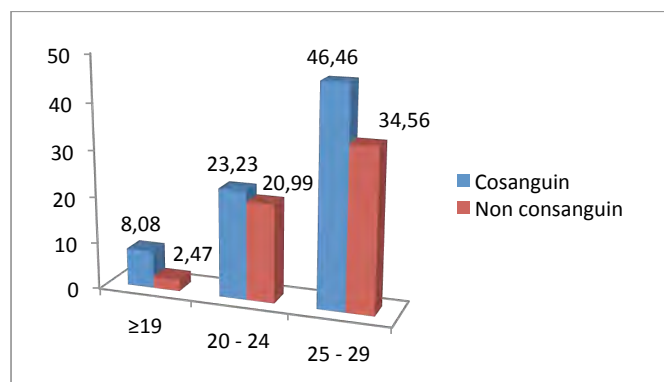


Figure 9. Proportions de la consanguinité en fonction d'âge du mariage des époux
Figure 9. Proportions of consanguinity based on marrying age of husbands.

Type de foyer

Cette question avait comme but de comparer des personnes ayant contracté un mariage consanguin à des personnes témoins, en termes de type de foyer étendu ou nucléaire. Les anthropologues décrivent la famille nucléaire par le fait qu'elle est formée d'un couple et de ses enfants non mariés; une famille étendue consiste en deux ou plusieurs couples possédant des liens consanguins, avec leurs enfants célibataires et parfois des ascendants directs et collatéraux (Cresswell, 1975).

L'évaluation de ce paramètre a révélé que 65,31 % des personnes vivant dans un foyer étendu ont contracté un mariage consanguin contre 30,83 % qui sont mariés avec un non apparenté. A l'inverse chez les personnes vivant dans un foyer nucléaire, 34,70 % seulement ont contracté un mariage consanguin contre 69,17 % qui sont mariés avec un non apparenté (Tableau 7, Figure 10). Ces résultats ne peuvent être expliqués que par l'existence d'une corrélation entre la famille étendue et la pratique endogamique. Nos résultats sont en concordance avec ceux obtenue par Sidi-Yakhlef et Aouar Metri, 2013 sur la population d'Oulhça dans l'Ouest Algérien.

Type de famille	Couples Consanguins		Couples Non consanguins	
	N	%	N	%
Foyer étendu	96	65,31	37	30,83
Foyer nucléaire	51	34,70	83	69,17
Total	147	100	120	100

Tableau 7. Répartition des fréquences du statut de mariage en fonction du type de famille.

Table 7. Frequency distribution of consanguinity based on type of family.

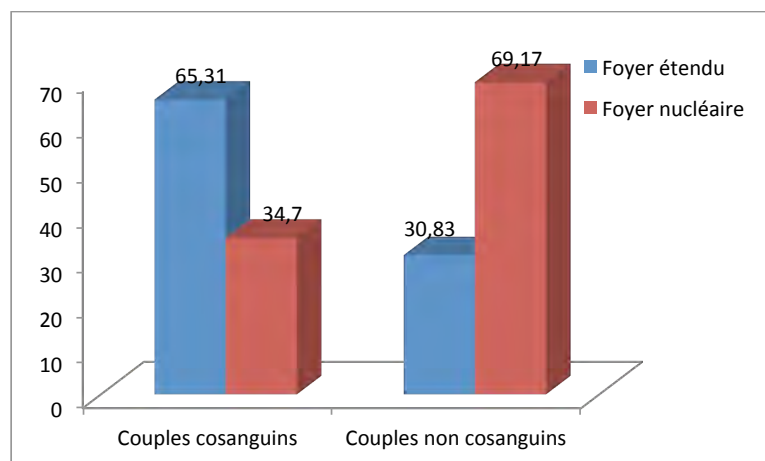


Figure 10. Distribution des proportions de la consanguinité en fonction du type de famille

Figure10. Distribution of consanguinity proportions according to type of family

Pensez-vous qu'un mariage avec un apparenté constitue un arrangement avantageux (Question 1)?

L'analyse des réponses des personnes interrogées pour cette question révèle que 41,95 % des répondants considèrent le mariage consanguin comme un arrangement avantageux, alors que 31,46 % ne sont pas favorables à ce type de mariage. 26,59 % des répondants n'ont pas affiché d'opinion (Tableau 8, Figure 11).

Ces chiffres dégagent un taux élevé d'adhésion à ce modèle de mariage parmi la population de Béni Abbés et notamment parmi les femmes (50,58 %) contre 37,78 % pour les hommes.

Les arguments avancés par les questionnés pour justifier leurs réponses varient de la sauvegarde de l'unité de la famille, l'assurance et la protection et le respect de la volonté des parents pour gagner leur gratitude et par là la bénédiction de Dieu, pour les favorables à ce genre d'unions; à la crainte de la dégradation des liens familiaux sous l'effet des conflits qui peuvent survenir entre les époux, la crainte de survenue de maladies génétiques pour les descendants et la volonté de s'intégrer dans un milieu familiale différent de celui dans lequel ils ont vécu auparavant, pour les non favorables à ce genre de mariage.

Réponse	Hommes		Femmes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Favorable	68	37,78	44	50,58	112	41,95
Non Favorable	57	31,67	27	31,03	84	31,46
Sans opinion	55	30,55	16	18,39	71	26,59
Total	180	100	87	100	267	100

Tableau 8. Répartition des fréquences des réponses de la question 1.
Table 8. Frequency distribution of responses to the question 1.

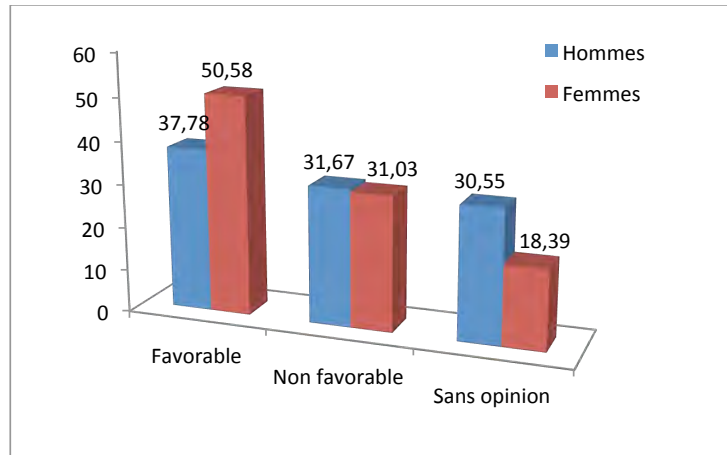


Figure 11. Proportions des réponses de la question 1.
Figure 11. Proportions of responses to the question 1.

Conseillerez-vous à votre fils/fille d'épouser sa cousine/son cousin (Question 2)?

Les résultats de la question 2 révèlent que 58,80 % des répondants (Femmes et Hommes) conseilleront à leurs fils et filles d'épouser leurs cousine/s, avec des pourcentages presque égaux: 58,62 % et 58,59 %. Par contre 24,64 % le déconseillent à leurs enfants avec une proportion légèrement élevée chez les femmes 28,73 % par rapport aux hommes 22,22 %. Une proportion de 16,85 des personnes questionnée n'a pas exprimé d'opinion (Tableau 9, Figure 12). Ces résultats constituent une preuve de l'enracinement de cette pratique dans le système matrimonial et la culture de cette population.

Pour plusieurs auteurs (Khlat, 1986; Radovanovic *et al.*, 1999; Bou-Assy *et al.*, 2003; Qidai *et al.*, 2003), l'endogamie garantit une continuité de la manière d'être et de la façon de faire, une protection de l'honneur de la femme, une stabilité de vie conjugale et une meilleure dynamique familiale, de même qu'une sécurité affective, psychologique et financière. Le fiancé n'a pas à s'intégrer dans un nouveau milieu ni à faire des efforts pour répondre aux exigences de sa fiancée. Étant du milieu, la cousine est habituée aux travaux et au mode de vie de ses beaux-parents. À l'opposé, l'incertitude existe de part et d'autre avec la femme étrangère, qui est perçue comme plus exigeante et indifférente aux conditions matérielles dans lesquelles vit son fiancé (Moussouni, 2012; Sidi-Yakhlef et Aouar Metri, 2013; Mortad *et al.*, 2015).

Selon Bourdieu (1980), l'endogamie a pour effet de contribuer de façon déterminante à créer un groupe intégré et de limiter sa tendance au fractionnement.

Pour les antagonistes à ce type de mariage, en plus des arguments évoqués précédemment, en approfondissant la discussion, ces personnes considèrent que les cousins et les cousines comme des frères et sœurs pour eux, ce type de mariage causera l'absence de nouveauté et de curiosité qui entravent le plaisir de connaître et de découvrir l'autre, l'amour du partenaire qui est un amour fraternel. Ces fiancés expriment d'une manière subjective le privilège du mariage exogamique et le désir profond de se marier avec un étranger (Sidi-Yakhlef et Aouar Metri, 2013).

Réponse	Homme		Femme		Total	
	N	%	N	%	N	%
Oui	106	58,59	51	58,62	157	58,80
Non	40	22,22	25	28,73	65	24,34
Sans opinion	34	18,89	11	12,64	45	16,85
Total	180	100	87	100	267	100

Tableau 9. Répartition des fréquences des réponses à la question 2.
Table 9. Frequency distribution of responses to the question 2.

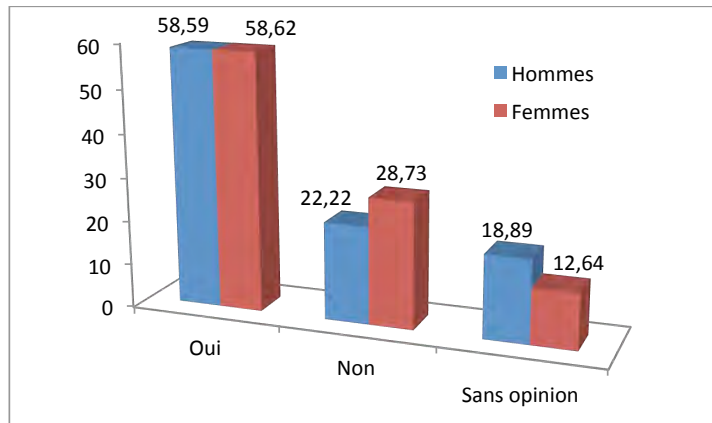


Figure 12. Proportions des réponses de la question 2.
Figure 12. Proportions of responses to the question 2.

Pensez-vous que le fait d'épouser un apparenté augmente le risque des maladies héréditaires chez les enfants? (Question 3)

Les réponses à cette question 3 révèlent que 51,68 % de la population questionnée sont convaincu que le mariage entre apparentés augmente le risque d'atteinte de maladies héréditaires et 13,48 % (Tableau 10, Figure 13). Seulement pensent qu'il n'y a pas de relation entre ce type de mariage et le risque d'atteinte de telles maladies, leurs preuves sont simples: "ça fait des siècles que nos grands-parents contractent des mariages entre cousins et cousines et ça n'a jamais posé de problèmes".

Les personnes sans opinion représentent un taux de 34,83 %. Ces répondants déclarent en majorité ne pas être spécialistes et ne disposent pas d'éléments d'informations à ce sujets même si certains d'entre eux avouent déjà entendu parler du sujet mais ils leurs est difficile de se prononcer.

Réponse	Homme		Femme		Total	
	N	%	N	%	N	%
Oui	92	51,11	46	52,87	138	51,68
Non	26	14,44	10	11,49	36	13,48
Sans Opinion	62	34,44	31	35,63	93	34,83
Total	180	100	87	100	267	100

Tableau 10. Répartition des fréquences des réponses à la question 3.
Table 10. Frequency distribution of responses to the question 3.

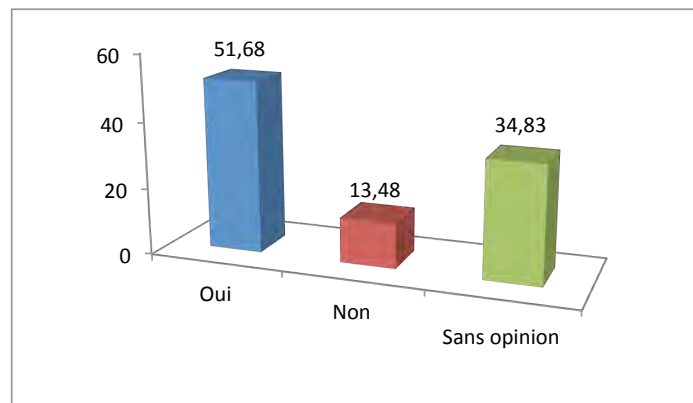


Figure 13. Proportions des réponses de la question 3.
Figure 13. Proportions of responses to the question 3.

Conclusion

L'étude sur la consanguinité menée au sein de la population de Béni Abbés a révélé un taux de consanguinité largement élevé (50,06 %) par rapport aux taux enregistrés par d'autres études dans différentes régions du pays et par rapport à la moyenne nationale (38,80 %).

Un taux élevé de la consanguinité et des apparentés de premier degré à travers les trois générations (couples étudiés, parents et grand parents) a été enregistré.

Une association significative entre les facteurs socio-anthropologiques étudiés (niveau d'instruction, âge au moment du mariage et type d'habitat) et les pratiques endogamiques dans la région de Béni Abbés se dégage à travers l'analyse des résultats qui concordent parfaitement avec les résultats enregistrés par nombreuses études réalisées au sein des populations de l'ouest de l'Algérie par le laboratoire de valorisation de l'action de l'homme pour la protection de l'environnement et application en santé publique, faculté des sciences de l'Université Abou bakr belkaid de Tlemcen, Algérie, sous l'égide du Pr Aouar et d'autres à travers le monde, notamment ceux de Khlaf (1988) dans son étude sur la population Libanaise et Tunçbilek et Koc (1994) sur la population de Turquie.

L'option du mariage consanguin semble très ancrée dans la population de Béni Abbés et semble t-il profondément influencée par la recherche de la sécurité et la stabilité par les individus et leurs convictions religieuses et culturelles ainsi que par les bénéfices socio-économiques et sociaux que la société s'est procurée de ce comportement matrimonial.

Références bibliographiques

- Abdulrazzaq, Y.M., Bener, A., al-Gazali, L.I., al-Khayat, A.I., Micallef, R., Gaber, T., 1997, A study of possible deleterious effects of consanguinity. *Clin Genet*, 51, 167-173.
- Akl, E., 1994, Les étiologies de la surdité de l'enfant au Liban. Mémoire, Faculté de médecine, Université Saint-Joseph, Beyrouth.
- Al-Awadi, S., *et al.*, 1985, Consanguinity among the Kuwaiti population. *Clinical Genetics*, 27:5,483-486.
- Aouar, A., 1988, polymorphisme d'insertion d'éléments transposables et caractères de fitness de lignées consanguines et de leurs hybrides chez *Drosophila melanogaster*. Univ de Lyon:Thèse de doctorat.
- Aouar Metri A., Moussouni, A., Mokedem, R., Chalabi, F.Z., 2005, Caractérisation anthropogénétique dans des populations du littoral, des Monts de Tlemcen et des hauts plateaux par la consanguinité, mortalité et morbidité. *Revue anthropologie des religions* Tome 3,17-22.
- Aoun, S., Bou-Khalil J. et El-Nahas J., 1995, Effet de la consanguinité sur les maladies rénales au Liban: étude épidémiologique. Thèse, Faculté des sciences médicales, Section II, Université libanaise, Beyrouth.

- Bachir, S., Abdulkader, N., 1989, Etude de la répartition des fréquences des gènes A,B,O,D et d dans la région de Béchar et Adrar. Mémoire des études supérieures (DES) en génétique. Université d'Oran Es- Senia.
- Bachir, S., Mejdoubi, M et Benani, A., 2014, Etude de la consanguinité dans la population de Beni -ounif. Mémoire de master en génétique. Université Tahri Mohamed de Béchar.
- Barbou, B., Salameh, P., 2009, Consanguinity in Lebanon: prevalence, distribution and determinants. *J Biosoc Sci*, 41, 505-517.
- Ben Mrad, L, Chalbi, N., 2006, Locality of residence origin of the spouses and consanguinity in Tunisia. *Anthropo*, 12:63–71.
- Benhamadi, B., 1997, Les déterminants de l'endogamie au Maroc, DHS I et II. Thèse Doctorat, Université de Montréal, Canada.
- Bou-Assy, F., Dumont, S., Saillant, F., 2003, Représentations sociales du mariage endogame et de ses conséquences biologiques sur la santé des descendants chez des fiancés apparentés, Cas de deux villages chiites au Liban, *Service Social*. 50, 174-198.
- Bourdieu, P., 1980, *Le sens pratique*. Paris, Édition de Minuit.
- Calderon, R., 1983, Inbreeding, Migration and age at marriage rural, Toledo, Spain. *J Biosocial Science* 15, 47-57.
- Cresswell, R., 1975, La parenté. *Elements d'Ethnologie*, 2, 132-174.
- Daki, F, 1994, Etude de la consanguinité dans la ville de Béchar (sud ouest Algérien). Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de sage-femme. Ecole de formation paramédicale de Béchar.
- El-Khazen, M., Kreidy, G. et Saad, R., 1993, Congenital Cardiac Mal-formations: Statistics and Etiologies. Thèse, Faculté des sciences médicales, Section II, Université libanaise, Beyrouth.
- Imaizumi, Y., 1986, A recent survey of consanguineous marriages in Japan. *Clin Genet*, 30, 230-233.
- Jurdi, R., Saxena, P. C., 2003, The prevalence and correlates of consanguineous marriages in Yemen: similarities and contrasts with other Arab countries. *Journal of Biosocial Science*, 35 (1), 1-13.
- Khlat, M., 1986, Les mariages consanguins à Beyrouth: Structure et conséquences biologiques. Univ de Lyon:Thèse de doctorat.
- Khlat, M., 1988, Consanguineous marriages in Beirut: time trends, spatial distribution. 35 (3-4), 324-330.
- Khlat, M., 1989, Les mariages consanguins à Beyrouth: traditions matrimoniales et santé publique. Institut national d'études démographiques et Presses universitaires de France, Paris.
- Khoury, S., Massad, D. F., 2000, Consanguinity, fertility, reproductive wastage, infant mortality and congenital malformations in Jordan. 21 (2), 150-154.
- Lamdouar, B.N., 1994, Consanguinité et santé publique au Maroc. *Bull. Aced. Natle.Med.* 178, 6, 1013-1027.
- Mortad, N., Aouar Metri, A., Chaif, O., 2015, Etude socio-anthropologique des mariages consanguins et liens de parenté dans la population du littoral (Msirda) dans l'extrême Ouest Algérien. Etude comparative à l'échelle du bassin Méditerranéen.. *Antropo*, 33, 21-38.
- Moussouni, A., 2012, Etude Anthropo- biologique de la consanguinité sur les paramètres de fitness et de morbidité dans la population de Sabra dans l'Ouest-Algérien. Etude comparative dans le bassin Méditerranéen. Thèse de doctorat de l'université Abou Bekr Belkaid Tlemcen.
- Mustapha, M., 1997, Étude éco-génétique des maladies héréditaires de la population du nord du Liban: effets de la consanguinité. Thèse de diplôme d'études approfondies, Université de Tunis II, Tunis.
- OMS, 1993, La prévention de la cécité chez l'enfant. France, OMS.
- Pineda, L., Pinto-Cistrenas, J., Arias, S., 1985, Consanguinity in colonia Tovar, a Venezuelan isolate of german oarigin (1843-1977), *Journal of Human Evolution*, 14, 587-596.

- Qidai, W., Syed, I.A., et Khan, F.M. 2003, Prevalence and perceptions about consanguineous marriages among patients presenting to family physicians, in 2001 at a Teaching Hospital in Karachi, Pakistan, *Asia Pacific Family Medicine* 2: 27-31.
- Radovanovic, Z., Shah, N., Behbehani, J., 1999, Prevalence and social correlates of consanguinity in Kuwait. *Annals of Saudi Medicine*, 19 (3), 206-210.
- Raz, A. E., Atar, M., Rodnay, M., Shoham-Vardi, I., Carmi, R. 2003. Between acculturation and ambivalence: knowledge of genetics and attitudes towards genetic testing in a consanguineous Bedouin community. *Public Health Genomics*, 6(2), 88-95.
- Sidi-Yakhlef, A., Aouar Metri, A., 2013, Etude Anthro-sociologique de la consanguinité dans la population de «Oulhaça» dans l'Ouest Algérien. *Antropo*, 30, 45-59.
- Talbi, J., *et al.*, 2007, Etude de la structure génétique de quatre populations marocaines dans la région de Doukkala: «Impact de la consanguinité sur la morbidité, la mortalité et la vie reproductive»; Thèse pour l'obtention du Diplôme de Doctorat national, p 124-136.
- Temtamy, S.A., Abdel Meguid, N., Mazen, I., Ismail, S.R., Kassem, N.S., et Bassiouni, R., 1998, A genetic epidemiological study of malformations at birth in Egypt. *Estern Mediterranean Health journal* 4:252-259.
- Tunçbilek, E., et Koc, L., 1994, Consanguineous marriage in Turkey and its impact on fertility and mortality. *Annals of Human Genetics*, 58, 321-329.
- Valls, A., 1982, *Anthropologia de la consanguinidad*. Editorial de la Universidad Complutence, Madrid.
- Zakaria, D., 1999, Etude de l'endogamie d'origine régionale, de la distribution de la consanguinité apparente et du comportement intergénérationnel dans le choix matrimonial en Tunisie. Intérêt des noms de famille et de l'isonymie maritale. Thèse de Doctorat. Fac. Sci. Tunis